

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

montreal.ca/sujets/commissions-permanentes

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

M. Dominic Perri

Arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidences

M^{me} Paola Hawa

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

M^{me} Valérie Patreau

Arrondissement d'Outremont

Membres

M^{me} Caroline Braun

Arrondissement d'Outremont

M^{me} Julie Brisebois

Village de Senneville

M^{me} Daphney Colin

*Arrondissement de
Rivière-des-Prairies-
Pointe-aux-Trembles*

M^{me} Nathalie Goulet

*Arrondissement d'Achilles-
Cartierville*

M. Enrique Machado

Arrondissement de Verdun

M^{me} Micheline Rouleau

Arrondissement de Lachine

M. Sylvain Ouellet

*Arrondissement de Villeray-
Saint-Michel-Parc-Extension*

M^{me} Stéphanie Valenzuela

*Arrondissement de Côte-des-Neiges-
Notre-Dame-de-Grâce*

Le 23 février 2023

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE225895003

Conclure des ententes-cadres avec les firmes Groupe ABS inc. (Lot 1), SNC-Lavalin inc. (Lot 2), WSP Canada inc. (Lot 3) et FNX-INNOV inc. (Lot 4) pour des services professionnels pour la réalisation d'études de caractérisation environnementale et géotechnique dans le cadre de transaction immobilières ou de construction ou de rénovation d'immeubles pour une durée de trois ans - Dépense totale de 4 415 569 \$, taxes incluses (Lot 1 : 1 204 295,29 \$, Lot 2 : 1 217 427,27 \$, Lot 3 : 1 052 071,26 \$ et Lot 4: 941 775,17 \$) - Appel d'offres public no 22-19153 - (4 soumissionnaires).

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Perri
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Katherine Fortier
Coordonnatrice,
Soutien aux commissions
permanentes

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE225895003

Conclure des ententes-cadres avec les firmes Groupe ABS inc. (Lot 1), SNC-Lavalin inc. (Lot 2), WSP Canada inc. (Lot 3) et FNX-INNOV inc. (Lot 4) pour des services professionnels pour la réalisation d'études de caractérisation environnementale et géotechnique dans le cadre de transaction immobilières ou de construction ou de rénovation d'immeubles pour une durée de trois ans - Dépense totale de 4 415 569 \$, taxes incluses (Lot 1 : 1 204 295,29 \$, Lot 2 : 1 217 427,27 \$, Lot 3 : 1 052 071,26 \$ et Lot 4: 941 775,17 \$) - Appel d'offres public no 22-19153 - (4 soumissionnaires).

À sa séance du 1^{er} février 2023, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

LOT 1 et LOT 3

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ et répondant à la condition suivante :*
 - *L'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.*

Le 8 février 2023, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables ont expliqué que le Service de la gestion et planification des immeubles (SGPI) et le Service de la stratégie immobilière (SSI) ont recours à l'expertise de firmes spécialisées pour réaliser des mandats d'étude de caractérisation environnementale et d'études géotechniques lors de la planification de divers projets immobiliers. Les enveloppes budgétaires rattachées aux ententes-cadres conclues en septembre 2019 n'étant plus suffisantes pour les besoins présents, la Ville devait procéder à de nouveaux octrois.

L'appel d'offres, élaboré selon le système de pondération et d'évaluation à deux enveloppes, a été publié le 14 septembre 2022, pour une période de 41 jours. Alors que la Ville prévoyait d'accorder cinq contrats, elle n'a reçu que quatre soumissions, et ce, malgré les 15 preneurs du cahier des charges. Comme l'ont souligné les intervenants, les firmes spécialisées pour ce genre de mandats sont fortement sollicitées sur le marché. Par ailleurs, pour les lots 1 et 3, présentés à la Commission sur la base que les adjudicataires en sont à leur troisième octroi, les écarts sont respectivement de (- 1,2 %) et de 4,2 % avec l'estimation de contrôle. Les invités ont fait remarquer que les écarts étaient inférieurs à 10 % pour tous les lots, ce qui montre que les soumissionnaires de ce secteur d'activité offrent leur service à des taux comparables et que les prix obtenus sont compétitifs. Pour ce faire, les responsables ont recommandé l'octroi de ces contrats.

Au terme de la présentation, le président a invité les commissaires à poser leurs questions. Ils ont d'abord demandé pourquoi ne pas avoir permis aux firmes de proposer plusieurs équipes afin d'obtenir un maximum de soumissions. En réponse, les responsables soulignent que les critères d'exigences de la Ville sont assez précis, ce qui limite le personnel disponible pour répondre à nos attentes. Ils poursuivent en spécifiant qu'il est important pour la Ville de demander cette qualité afin de s'assurer que l'ouvrage soit à la hauteur des exigences pour chacun des projets. Par ailleurs, il n'est pas impossible pour les firmes de soumissionner avec plus d'une équipe, mais elles ne l'ont pas fait. Les membres ont aussi voulu savoir pourquoi avoir opté pour le mode d'adjudication à deux enveloppes. D'après les personnes-ressources, il est plus facile de mesurer l'expérience et l'expertise à travers un système à deux enveloppes. Le comité de sélection, à l'aide d'une grille de critères, peut évaluer la valeur qualitative de l'offre. Ces explications ayant été à la satisfaction des commissaires, le président a remercié les ressources du Service de la gestion et planification des immeubles pour leurs interventions au cours de la séance de travail.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

LOT 1 et LOT 3

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ et répondant à la condition suivante :*
 - *L'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent;*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE225895003 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.